



**FRAPNA**

Annecy, le 16 novembre 2009.

SILA

**A l'attention de Monsieur le Président**

7, rue des Terrasses - BP 39

74962 CRAN-GEVRIER Cedex

[www.frapna.org](http://www.frapna.org)

FRAPNA Région  
17, rue Jean Bourgey  
69625 Villeurbanne Cedex  
Tel. 04 78 85 97 07  
Fax 04 78 03 97 08  
[coordination@frapna.org](mailto:coordination@frapna.org)

FRAPNA Ain  
Maison de la Nature  
11, avenue Magnot  
01000 Bourg-en-Bresse  
Tel. 04 74 21 38 79  
[frapna-ain@frapna.org](mailto:frapna-ain@frapna.org)

FRAPNA Ardèche  
Le Village  
07200 Saint-Étienne-de-Fontbellon  
Tel. 04 75 35 52 53  
[frapna-ardèche@frapna.org](mailto:frapna-ardèche@frapna.org)

FRAPNA Drôme  
Galerie commerciale du Polygone  
38, avenue de Verdun  
26000 Valence  
Tel. 04 75 81 12 44  
Fax 04 75 81 14 73  
[frapna-drome@frapna.org](mailto:frapna-drome@frapna.org)

FRAPNA Isère  
MNEI  
5, place Bir-Hakeim  
38000 Grenoble  
Tel. 04 76 42 64 08  
Fax 04 76 44 63 36  
[frapna-isere@frapna.org](mailto:frapna-isere@frapna.org)

FRAPNA Loire  
4, rue de la Richelandière  
42100 Saint-Étienne  
Tel. 04 77 41 46 60  
Fax 04 77 47 18 24  
[frapna-loire@frapna.org](mailto:frapna-loire@frapna.org)

FRAPNA Rhône  
114, Bd du 11 novembre 1918  
69100 VILLEURBANNE  
Tel. 04 37 47 88 50  
Fax 04 37 47 88 51  
[frapna-rhone@frapna.org](mailto:frapna-rhone@frapna.org)

FRAPNA Savoie  
26, Passage Charley  
73000 Chambéry  
Tel. 04 79 85 31 79  
Fax 04 79 85 20 03  
[frapna-savoie@frapna.org](mailto:frapna-savoie@frapna.org)

FRAPNA Haute-Savoie  
58, avenue de Genève  
74000 Annecy  
Tel. 04 50 67 37 34  
Fax 04 50 67 03 62  
[frapna-haute-savoie@frapna.org](mailto:frapna-haute-savoie@frapna.org)

**Objet : Réponse du SILA à l'appel d'offres du SIVADES.**

Monsieur le Président,

Les élus du SILA ont décidé de répondre, en groupement avec Chambéry Métropole, à l'appel d'offres du SIVADES, Syndicat mixte de coopération Intercommunale pour la valorisation des déchets du secteur Cannes-Grasse, portant sur la prise en charge, hors de leur territoire, de 110.000 tonnes de déchets par an sur une période de trois ans.

Le SIVADES, « devenu en décembre 2006 le 1er "Site Vitrine" national de la région PACA, grâce à la performance de sa communication et la gestion exemplaire de son Centre de tri de Cannes... dans un contexte d'insuffisance des structures en matière de traitement et de valorisation des déchets ménagers, ... conduit depuis 1994 de nombreux projets afin de traiter les 150.000 tonnes de déchets annuels de ses 12 communes membres constituantes. Ces dernières partagent une même vision du recyclage, ancrée sur les solutions les plus écologiques et se refusant au "tout incinération" <sup>(1)</sup>.

Si l'offre du SILA était retenue, ce sont 20.000 tonnes de déchets supplémentaires qui viendraient s'ajouter chaque année aux 130.000 tonnes (129.926 t en 2008, 132.772 t en 2007) <sup>(2)</sup> traitées annuellement par les trois lignes de SINERGIE, l'incinérateur de Chavanod dont la capacité de traitement est actuellement de 140.000 tonnes par an.

Non au « tout incinération » à Cannes, mais en contrepartie oui à l'augmentation des volumes incinérés à Annecy ? Pourquoi nos élus proposent-ils une orientation à courte-vue, adverse au territoire dont ils ont la charge et contraire à ses engagements : "plus qu'une réponse à ces directives [réglementaires]... il s'agit avant tout [pour le SILA] de protéger la santé des riverains et de préserver l'environnement" <sup>(3)</sup>.

(1) Site Web du SIVADES à <http://www.sivades.fr/>

(2) Communication SILA - Rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets. Tous les chiffres pour notre territoire sont tirés de ce rapport.

(3) Site Web du SILA à <http://www.sila.fr/>

Pour notre territoire, la décision du SILA, dictée visiblement par des considérations de saturation de la surcapacité installée à SINERGIE, est un non-sens social et écologique. La réduction des volumes à incinérer à Chavanod ne doit pas être saisie comme une opportunité de gonfler les recettes financières du SILA, mais bien comme une tendance vertueuse à encourager.

Grâce à l'effort de tous, et notamment sous l'impulsion du SILA, le volume de déchets à incinérer sur notre territoire est en baisse (- 2,1% de 2007 à 2008). Les chiffres du premier trimestre 2009 confirment cette tendance, avec - 4,29% d'ordures ménagères et - 7% de tonnage de boues.

Dans les communes faisant partie du SILA, la prise de conscience citoyenne d'aller vers un développement du tri sélectif et vers une réduction des volumes à transporter et à traiter constitue un cercle vertueux qui doit être encouragé et soutenu par les initiatives et prises de position des élus. Toute réduction des volumes incinérés par SINERGIE entraîne de facto une réduction proportionnelle des émissions des polluants émis à l'atmosphère et une diminution des retombées de composants nocifs pour la santé de nos concitoyens.

Les analyses environnementales effectuées en 2008, si elles montrent en général des teneurs en dioxine et polluants métalliques relativement faibles, prises individuellement, dénotent des concentrations supérieures dans les zones les plus proches du site d'incinération par rapport aux zones témoin. En outre, l'effet cumulatif des micropolluants sur la santé, mis en évidence par la communauté scientifique, ne peut qu'inciter à réduire les émissions à la source, notamment par la réduction des volumes incinérés.

A cela s'ajoute le risque de pollution radioactive — les balises de détection du SILA ont déclenché 10 fois entre mai et décembre 2008 (*Iode 131, Radium 226, Technicium 99m*) qui doit inciter à diminuer les tonnages à traiter et non à solliciter des volumes supplémentaires en provenance de territoires n'ayant pas assumé leurs responsabilités civiles.

Enfin, nous n'acceptons pas que l'argument du financement éventuel de la valorisation de la biomasse, via la méthanisation, le compostage et/ou la cogénération, ou un supposé devoir de solidarité entre territoires, serve de justification à l'importation de déchets supplémentaires à incinérer à Annecy. Pourquoi alors ne pas solliciter des déchets ménagers russes, en contrepartie des déchets nucléaires français qu'ils stockent pour notre compte en Sibérie ?

L'argument économique ne tient pas face à la protection de la santé et de l'environnement. Si nos concitoyens produisent moins de déchets, tant mieux. Certes, le coût à la tonne augmentera éventuellement, mais leur facture restera globalement inchangée grâce à leurs efforts. C'est votre mission de les aider dans ce sens.

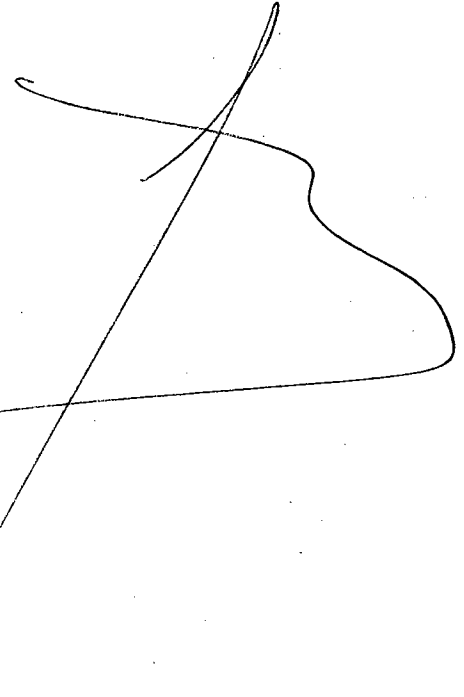
Monsieur le Président, la fin ne justifie pas les moyens, et il est encore temps de renoncer à votre projet.

Sachez que la FRAPNA et ses partenaires s'opposeront par tous les moyens à l'importation de déchets à incinérer sur notre territoire, mais que nous restons également à votre disposition pour vous soutenir dans toute initiative visant à une meilleure protection de la santé et de l'environnement.

Dans l'attente d'une réaction favorable de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

*Pour la FRAPNA Haute-Savoie,*

*Le Président, Eric Feraille*

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

**Copie à Monsieur le Président de la C2A.**